Département de l'Orne
Arrondissement de Mortagne-au-Perche
COMMUNE DE ST HILAIRE LE CHATEL

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la présidence de Philippe BLUTEL, Maire.
Date de la convocation, le 20 mai 2026

Etaient présents : Denis MADELINE Maire-Adjoint, Marie-Laure BLIN Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-Adjoint, Joël HAMELIN, Virginie LEGENDRE, Jean-Marc CHANDEBOIS, Sandrine LAFORET, Hugo FRANCHET, Véronique KARABEDOW, Marjory PELLEGATA, Patrick DUBOS.

Etaient absents :

Séverine NICOLAS	a donné pouvoir à	Hugo FRANCHET
Corinne LEGENDRE		
Eric CERDAN		

Hugo FRANCHET est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N°34
TE 61 enfouissement réseau télécom
La Guimandière

Monsieur le Maire informe le conseil que le TE61 a décidé la rénovation et l'enfouissement des réseaux électriques basse tension (440 V) au lieudit la Guimandière

L'investissement est de l'ordre de 250 000 € pris en charge par le TE61. Dans le même contexte qu'a PIGEON, LIGNI et LES GOUTTIERS, TE61 propose l'enfouissement simultané du réseau Telecom.

La participation de la commune serait d'environ 22 000 €.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avant-projet sommaire concernant les travaux de sécurisation des réseaux électriques et de génie civil de télécommunication
- **S'ENGAGE** à effacer les réseaux téléphonique, et privé sur l'emprise du dossier
- **S'ENGAGE A PREVOIR** les crédits nécessaire à la réalisation des travaux restant à charge de la collectivité au budget 2027
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et le devis Orange (devis non valorisé par le Te61).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus Le Maire

Philippe BLUTEL	Hugo FRANCHET
Maire	Secrétaire

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 15
Présents : 12
Pouvoir(s) : 01
Votants : 13
Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le……..
Publié et notifié le……

Accusé de réception en préfecture
061-216104042-20260527-260622-01-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026